



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Objet : SOCCER WEX CUP

ACFF Ligue

Périodes : du 20 au 23 décembre 2019
et du 27 au 29 décembre 2019

Entre l'organisateur,

Wallonie Expo S.A. (WEX) dont le siège est situé rue des Deux Provinces, 1 à 6900 Marche-en-Famenne. (N° d'entreprise : BE0415517316)

Et le joueur,

NOM : NOM DU CLUB :

Prénom : Email :

Si le joueur est mineur, la personne civilement responsable

NOM : Téléphone :

Prénom : Email :

- Le joueur ou la personne civilement responsable donne décharge totale à l'organisateur et aux bénévoles occupés sur le site durant toute la durée de la Soccer WEX Cup.
- Le joueur ou la personne civilement responsable renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit. Ceci concerne par exemple les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres pouvant se produire lors de la participation à l'évènement.
- Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage quant à être assuré à titre personnel en Responsabilité civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à sa participation ou à celle de sa famille.
- Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage à respecter le règlement du tournoi et la charte du Fair Play.
- Le joueur certifie avoir lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

Fait à

Signature

Le.....

Vos coordonnées ne pourront être utilisées que par le WEX (Wallonie Expo S.A.) dans le cadre de cet échange. En aucun cas, vos données ne seront transmises à des tiers commerciaux. Vous avez le droit de les consulter, les rectifier ou les supprimer à tout moment en nous contactant à l'adresse policy@wex.be

